



REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse

**Dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la
Politique québécoise de la jeunesse**

Septembre 2015

Table de contenu

LE ROCLD	3
LE ROCLD MEMBRE DE LA COALITION INTERJEUNES	3
DÉFINITION DE LA JEUNESSE	4
	4
INTRODUCTION	5
<u>1. POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE INCLUSIVE, REGARD SUR L'ÉDUCATION</u>	6
	7
<u>2. SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EN FAISANT DE L'ÉCOLE UN MILIEU DE VIE PLUS COMPLET ET PLUS STIMULANT POUR LES JEUNES?</u>	8
<u>3. LA CONTRIBUTION PARTICULIÈRE DES OCLD À LA RÉUSSITE DES JEUNES</u>	9
3.1 APPROCHE GLOBALE PERSONNALISÉE, ACCOMPAGNEMENT, MILIEU DE VIE, CRÉATION DE LIENS SIGNIFICATIFS, OFFRE DIVERSIFIÉE DE SERVICES ET D'ACTIVITÉS	9
3.2 À QUI LES OCLD S'ADRESSENT ET CE QU'ILS FONT	10
3.3 UNE RÉPONSE ADAPTÉE AU DÉCROCHAGE DES PLUS MARGINALISÉS	12
3.4 LES OCLD SPÉCIALISÉS EN RACCROCHAGE AUPRÈS DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 24 ANS ET LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES :	12
<u>4. COMMENT OPTIMISER LA CONTRIBUTION DES OCLD EN REGARD DE LA PERSÉVÉRANCE, DU RACCROCHAGE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRES</u>	16
4.1 UNE STRATÉGIE D'ACTION QUI PREND RÉELLEMENT EN COMPTE L'APPORT DES OCLD	16
4.1.1 VOIE 11 (MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DES 4 ^E ET 5 ^E ANNÉES DU SECONDAIRE POUR LES MENER À LA DIPLOMATION) ET VOIE 13 (RACCROCHER LE MAXIMUM DE DÉCROCHEUSES ET DE DÉCROCHEURS)	17
4.2 DES LIENS PLUS ÉTROITS AVEC L'ÉCOLE	19
4.3 DES CONCERTATIONS OÙ LES OCLD SONT DES PARTENAIRES À PART ENTIÈRE	21
4.4 UN FINANCEMENT ADÉQUAT : L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME EN ÉDUCATION, UN SECTEUR LARGEMENT SOUS-FINANCÉ	22
	23
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU ROCLD	23
LES 58 OCLD MEMBRES DU ROCLD	26

Le ROCLD

Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes communautaires qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires, et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

Le ROCLD représente 58 organismes d'action communautaire autonome qui oeuvrent en lutte au décrochage scolaire (OCLD)¹, répartis dans onze régions du Québec. Plus de 900 employés et 1 700 bénévoles offrent un accompagnement et un soutien adaptés aux besoins spécifiques de 7 750 jeunes en difficultés ainsi qu'un accompagnement à 3 374 parents, chaque année. Les OCLD rejoignent et soutiennent plus de 15 000 jeunes chaque année.

Le ROCLD membre de la Coalition Interjeunes

Un réseau fort de 350 organismes communautaires autonomes qui accompagnent et soutiennent les jeunes sur tous les fronts, dans toutes les régions du Québec.

Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR). Interjeunes représente 350 organismes fréquentés par 370 000 jeunes partout au Québec.

L'action communautaire autonome jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique. Nous croyons qu'il est important de reconnaître pleinement l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.



¹ Voir la liste des membres en page 26 du présent document.

Définition de la jeunesse

En 2001, le gouvernement du Québec définissait la jeunesse comme étant les jeunes âgés entre 15 et 29 ans, et ce, en référence à la période de transition entre l'enfance et la vie adulte. Or, au cours des dix dernières années, les OCLD ont observé que plusieurs difficultés et problématiques liées à cette période atteignent désormais les jeunes dès l'âge de 12 ans. Que ce soit les comportements à risque, la dépression et l'anxiété, la consommation de drogues et alcool, l'intimidation ou le décrochage scolaire (malgré l'obligation légale de fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans), l'âge des jeunes aux prises avec ce type de difficultés et qui fréquentent les OCLD s'étend de 12 à 29 ans.

Afin que la politique jeunesse prenne en compte TOUS les jeunes et qu'elle puisse agir de manière efficiente et **préventive** sur les enjeux et les défis auxquels la jeunesse québécoise fait face :

Le ROCLD recommande que la future Politique québécoise pour la jeunesse tienne compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans.

Introduction

Le ROCLD est fier de la mention de reconnaissance émise par le gouvernement envers le réseau d'organismes communautaires autonomes oeuvrant à la lutte au décrochage et pour le raccrochage des jeunes ainsi que de sa spécificité de par son approche globale. À cet effet, le ROCLD insiste pour que la contribution des OCLD soit pleinement reconnue et qu'à juste titre, les OCLD soient nommément inscrits dans la future Politique québécoise de la jeunesse ainsi que dans son plan d'action.

Fort d'une expertise d'intervention et d'accompagnement des jeunes Québécois qui vivent des difficultés ou qui sont plus éloignés de l'école et du marché de travail, le ROCLD présente ce mémoire sur la base de l'expérience, des pratiques probantes et novatrices acquises par les OCLD au cours des 30 dernières années.

Le ROCLD, tout comme le gouvernement reconnaît que l'école se doit d'être un milieu de vie favorable à la persévérance et la réussite scolaire de **TOUS** les jeunes. Considérant les orientations du gouvernement énoncées dans le document de consultation, il importe que les axes stratégiques soient inclusifs et portent une attention particulière aux réalités et aux besoins des jeunes pour lesquels les politiques et les programmes en place ne permettent toujours pas de favoriser le développement de leur plein potentiel et par conséquent leur pleine contribution au développement social, économique et culturel de la société québécoise.

Le ROCLD reconnaît, tout comme le gouvernement, la nécessité de réaffirmer et d'inscrire la contribution de chacun et de chacune au développement de la jeunesse québécoise dans la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

Le ROCLD considère que la lutte au décrochage est un enjeu de société majeur qui dépasse largement les orientations visées par la présente Politique québécoise de la jeunesse et par conséquent, nécessite une Politique de lutte contre le décrochage.

Le ROCLD, de par son expertise en lutte au décrochage scolaire, profite de l'occasion pour réitérer sa volonté de contribuer pleinement aux travaux du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires des jeunes Québécoises et Québécois.

En réponse à la présente consultation, nos commentaires et nos recommandations s'appuieront sur notre expertise et porteront exclusivement sur le second axe d'intervention, lié à l'éducation. En premier lieu, nous interpellons le gouvernement afin qu'il reconsidère les priorités d'interventions. En second lieu, le ROCLD abordera brièvement la question relative au développement de la qualité du milieu de vie de l'école. La troisième partie présentera la contribution des OCLD de par leur mission et leurs activités complémentaires au rôle de l'école, pour la réussite éducative des jeunes en difficultés et des plus marginalisés. Dans cette même section, nous aborderons aussi la question du raccrochage des jeunes de 16 à 29 ans ainsi que notre contribution toute particulière en regard des formations professionnelles et techniques. Puis, la quatrième section propose des pistes concrètes afin d'optimiser la contribution des

organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD) au développement du plein potentiel des jeunes et de leur pleine contribution à la société québécoise. En conclusion, la cinquième partie rassemble l'ensemble des recommandations émises tout au long du présent document.

1. Pour une Politique québécoise de la jeunesse inclusive, regard sur l'éducation

Les priorités d'intervention de cet axe doivent prendre davantage en compte les jeunes plus éloignés de l'école, à risque de décrochage ou ayant le plus de difficultés à atteindre l'objectif de l'obtention d'une première formation qualifiante.

Le ROCLD interpelle fortement le gouvernement à reconsidérer les axes stratégiques annoncés dans le document de consultation pour la future Politique de la jeunesse québécoise. Bien que non négligeables, les axes stratégiques annoncés : activités parascolaires, orientation scolaire et professionnelle, formations professionnelles et techniques, accessibilité aux études supérieures, sont largement insuffisants et représentent un important recul en comparaison de la dernière Politique québécoise de la jeunesse 2001. **Ces axes s'adressent particulièrement aux jeunes que l'école rejoint déjà et laissent pour compte les jeunes les plus éloignés, ceux-là mêmes pour lesquels il importe de mettre en place des stratégies qui favoriseront leur plein développement et leur pleine contribution à la société québécoise.** **Au-delà des activités parascolaires et des services d'orientation**, il est prioritaire d'offrir aux jeunes à risque de décrochage ou en rupture avec le milieu scolaire une réponse adaptée, plurielle et concertée, spécifique à leurs besoins.

Bien que les réalités et les enjeux aient évolué au cours des 15 dernières années et que nous souhaitons aussi aller de l'avant, nous considérons que la future Politique québécoise de la jeunesse doit s'inscrire en continuité de certains objectifs stratégiques développés dans la précédente politique, toujours pertinents et essentiels, mais dont les objectifs n'ont pas été atteints. Nous pensons particulièrement à l'orientation « Assurer le développement du plein potentiel des jeunes » et son axe : « Le partenariat entre l'école et la communauté pour le développement des jeunes ».

Le ROCLD recommande de :

- **Valoriser l'éducation des jeunes comme premier vecteur du développement social, économique et culturel de la société québécoise;**
- **Faire de l'éducation une priorité nationale en assurant l'accessibilité des services nécessaires à la persévérance, la réussite et le raccrochage de TOUS les jeunes;**
- **Consolider l'école publique québécoise par une offre de programmes et de services diversifiés, inclusifs et adaptés aux besoins de TOUS les jeunes;**
- **Reconnaître pleinement le rôle des OCLD dans la persévérance, la réussite et le raccrochage scolaires;**
- **Inscrire nommément les OCLD comme partenaires de l'éducation des jeunes dans la Politique québécoise de la jeunesse et dans le plan d'action qui en découlera;**
- **Favoriser la consolidation et le développement de l'offre d'un accompagnement soutenu ayant une approche globale et individualisée, tel qu'offert par les OCLD, par un financement à la mission adéquat;**
- **Favoriser la pleine participation des jeunes, des parents et des citoyens à l'amélioration de l'école publique en tant que milieu de vie inclusif et enrichissant;**
- **Offrir une plus grande accessibilité aux jeunes en situation de décrochage lors du retour en formation en milieu scolaire, notamment par l'assouplissement des programmes de formation au secondaire, par l'ajustement du programme de la formation générale des adultes et par la reconnaissance de certains acquis obtenus dans les milieux tels que les OCLD lors de l'inscription en formation professionnelle;**
- **Promouvoir et favoriser la collaboration entre le milieu scolaire et les OCLD, considérant leur mission spécifique liée la réussite éducative des jeunes, à titre de partenaire.**

2 Soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes?

Le ROCLD reconnaît l'importance que l'école devienne un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes. En regard de ce sujet, la recherche a largement documenté la reproduction des mécanismes d'exclusion et des inégalités sociales à l'intérieur des écoles. Or, l'augmentation de la qualité du milieu de vie d'une école est un défi majeur qui se pose en termes d'équilibre entre l'inclusion et la réussite éducative. Pour atteindre cet objectif, le Conseil supérieur de l'éducation a précisé dans un avis à la ministre² les principales caractéristiques qui déterminent la qualité du milieu de vie que peut développer l'école. Le ROCLD est aussi d'avis que le développement de la qualité du milieu de vie de l'école passe avant tout par une approche d'inclusion et d'accès à la réussite éducative pour TOUS les élèves. Pour ce, nous invitons le Secrétariat à la jeunesse à considérer les recommandations de cet avis. De plus, le ROCLD insiste sur l'importance d'assurer **l'accessibilité des élèves en difficulté ou des élèves vulnérables à des mesures et des ressources professionnelles en milieu scolaire pour soutenir leur persévérance et leur réussite scolaires.**

Par ailleurs, bien qu'il soit essentiel d'améliorer la qualité de l'école en tant que milieu de vie, cette avenue ne peut être considérée, à elle seule, comme une solution au décrochage scolaire. Il reste que la plupart du temps, des difficultés vécues par les jeunes en milieu scolaire découlent d'une grande variété de facteurs sur lesquels l'école n'a pas nécessairement d'emprise.

À cet effet, il importe donc de reconnaître l'importance de la **consolidation et du développement de lieux d'apprentissage complémentaires ou alternatifs ainsi que d'une diversité de parcours et de programmes** qui permettent aux jeunes en difficulté d'acquérir les notions académiques non acquises dans les principales matières et ainsi de réduire l'écart entre les acquis et les objectifs du programme scolaire, de développer leurs stratégies d'apprentissages, de se « guérir » d'une expérience scolaire douloureuse, de faire le point sur leur situation, de se remettre en projet et finalement d'effectuer un retour en formation en milieu scolaire et ainsi de cheminer à leur rythme, vers la réussite éducative.

Le ROCLD recommande de :

- **Rendre accessibles des mesures et des ressources professionnelles en milieu scolaire pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires des élèves en difficulté ou des élèves vulnérables;**
- **Promouvoir et soutenir l'école comme milieu exempt de toutes formes de discrimination et de violence;**

² CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2009). Une école qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite : avis à la ministre de l'éducation, du loisir et du sport, Québec.

3 La contribution particulière des OCLD à la réussite des jeunes

Notre propos concerne spécifiquement les pratiques des OCLD. Et en regard de leurs interventions, qui s'adressent aussi bien aux élèves du primaire, du secondaire qu'aux jeunes en situation de décrochage, nous présenterons succinctement en quoi consiste l'accompagnement offert par les OCLD aux jeunes et à leurs parents, ainsi que les bénéfices qu'ils en retirent.

3.1 Approche globale personnalisée, accompagnement, milieu de vie, création de liens significatifs, offre diversifiée de services et d'activités

Dans une large mesure, les initiatives des OCLD ne peuvent être clairement situées qu'en regard de la vocation de l'école. En soutenant la réussite éducative des jeunes, les OCLD agissent en soutien et en complémentarité à la mission de l'école. Ils œuvrent donc principalement à outiller les jeunes afin de les aider à bénéficier au maximum de ce que l'école peut leur apporter. Ce que les intervenants des OCLD prennent en compte avant tout, ce sont les **caractéristiques individuelles des jeunes** auxquels ils s'adressent. **Leur premier objectif est d'actualiser les forces de chaque jeune** qui fréquente l'organisme. Dans un OCLD, chaque personne est unique. **Les activités y sont développées pour répondre aux besoins particuliers de chacun. Elles sont donc très diversifiées.**

L'approche globale et individualisée assure la création **d'un lien de confiance** et l'identification d'objectifs réalistes et atteignables afin de favoriser des expériences de réussite nécessaires au développement de l'estime de soi, de la confiance et ultimement, à l'engagement et la motivation du jeune en regard de nouveaux projets, tel qu'un retour en formation ou simplement son évolution vers l'autonomie.

Nous croyons qu'il est essentiel de respecter le rythme des jeunes et d'avoir confiance en le développement de leur plein potentiel. Pour ce faire, nous valorisons le développement de relations significatives entre les jeunes et les adultes. Qui plus est, nous croyons que le tout s'accompagne d'un travail soutenu en amont comme en aval.

Le rôle distinctif et complémentaire des OCLD vis-à-vis de l'école se manifeste de multiples façons. Dans certains cas, par exemple, l'espace où vont se déployer les activités proposées est déterminant. Il le sera d'autant plus que le jeune ou ses parents seront, pour toutes sortes de raisons, mal à l'aise dans l'environnement scolaire. C'est justement une prérogative du milieu communautaire de pouvoir offrir **des milieux de vie à l'image de ceux qu'on y accueille**. Des milieux ouverts et chaleureux, à dimension humaine.

Les intervenants des OCLD se distinguent certes par leurs façons de faire, mais c'est davantage à leur façon d'être qu'on les reconnaît. Là encore, c'est la nature même de leur approche qui autorise des **rapports de proximité** et une **écoute difficilement praticables dans le cadre de la formation scolaire** régulière. L'intervenant dispose ici d'une latitude exceptionnelle pour saisir toutes les opportunités d'interagir et de **susciter des occasions d'apprentissage**. Pour offrir également **l'espace d'expression indispensable au jeune qui vit des difficultés**.



Ici, on se sent en sécurité. C'est un endroit où il n'y a pas de signe de pouvoir, où tout le monde est égal et respectueux. J'ai passé une bonne année sans intimidation. [...] Ici, on apprend bien et on apprend vite. Les profs sont sympathiques et aimables. [...] L'Ancre des Jeunes m'a motivé à continuer à mettre des efforts à l'école.

- Dany, jeune de l'OCLD L'Ancre des Jeunes

Ces éléments distinctifs favorisent le développement d'une **relation significative** entre jeunes et adultes, seule capable de désamorcer les tensions qui masquent les sources véritables des difficultés. Afin que s'accomplissent sans heurts **la transmission du savoir, le développement des compétences ou des habiletés sociales**, pour de nombreux jeunes, il y a d'abord **une confiance en soi et en l'autre à bâtir** ou à rebâtir. Et les acquis en ce domaine peuvent rester fragiles longtemps. Sans le maintien de cette qualité de relation, c'est trop souvent l'**échec à répétition**.

3.2 À qui les OCLD s'adressent et ce qu'ils font

Les OCLD s'adressent principalement aux jeunes en âge de fréquenter l'école ainsi qu'à leurs parents, les jeunes adultes sans diplôme. Ils rejoignent également les enfants d'âge préscolaire.

Bien que l'on puisse identifier relativement tôt des élèves à risque de décrocher, le décrochage scolaire proprement dit ne se manifeste véritablement qu'à l'adolescence. C'est pourquoi aux activités de prévention du décrochage, qui couvrent tous les groupes d'âge, s'ajoutent des activités dites de rattachement pour les adolescents et les jeunes adultes.

Adaptées aux besoins particuliers des jeunes et de leur famille, les interventions des OCLD prennent forcément une multitude de formes. On peut toutefois en dégager certaines constantes. Cinq grandes catégories d'activités, caractéristiques du milieu communautaire, permettent d'en présenter une vue d'ensemble. (Voir le tableau à la page suivante.)

Accompagnement aux apprentissages	Activités de motivation	Apprentissage par projet	Alternative	Mise en action
<p>Soutien scolaire (communément appelé par le milieu scolaire : Aide aux devoirs et aux leçons).</p> <p>Activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.</p> <p><i>S'adresse principalement aux élèves du primaire.</i></p> <p><i>Également offert aux élèves du secondaire et aux enfants d'âge préscolaire.</i></p>	<p>Activités visant à stimuler le goût d'apprendre et de persévérer.</p> <p><i>S'adresse principalement aux élèves du primaire.</i></p> <p><i>Également offert aux élèves du secondaire.</i></p>	<p>Exploration des notions académiques via des projets artistiques, scientifiques ou manuels.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du primaire et du secondaire.</i></p>	<p>Formation académique adaptée, hors du cadre scolaire régulier.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du secondaire à haut risque de décrocher ou en situation de décrochage.</i></p>	<p>Démarche intensive de réinsertion scolaire ou en emploi.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du secondaire et aux jeunes adultes en situation de décrochage.</i></p>

D'une façon générale, la participation aux activités offertes par les OCLD contribue à :

- une plus grande estime de soi (en vivant des réussites);
- davantage d'autonomie (grâce à des outils pour mieux s'organiser);
- un meilleur rapport à l'apprentissage scolaire (en développant le goût d'apprendre et une vision positive de l'école);
- un soutien stimulant au développement global (en mettant l'accent sur de saines habitudes de vie, les habiletés sociales, le respect des règles, etc.).

Derrière une grande diversité d'approches, on trouve des méthodes éprouvées, des façons de faire reconnues, caractéristiques des pratiques des OCLD :

- planification d'objectifs d'apprentissage réalistes et atteignables (stratégie des « petits succès répétés »);
- soutien adapté (les jeunes sont accompagnés par des adultes qui disposent d'une grande disponibilité pour écouter et apporter l'aide nécessaire);
- établissement de relations chaleureuses avec les différents intervenants;
- accompagnement psychosocial de qualité;
- philosophie éducative centrée sur le bien-être du jeune.

Comme on l'a vu, les OCLD œuvrent d'abord à outiller les jeunes afin qu'ils tirent le meilleur de ce que l'école peut leur apporter. Leur cadre particulier d'intervention favorise des approches souples et adaptées aux besoins de chacun. Il en découle une qualité de relation essentielle pour soutenir

adéquatement des jeunes dont les difficultés en classe découlent d'une grande variété de facteurs sur lesquels l'école n'a pas nécessairement d'emprise. De plus, les OCLD s'adressent notamment aux élèves et aux parents que l'école a le plus de mal à rejoindre. Les activités proposées par les OCLD s'adressent aux élèves du primaire, du secondaire et aux jeunes en situation de décrochage. Ils agissent donc en amont et en aval pour contrer le décrochage scolaire. Les bénéfices observés chez les participants sont nombreux. Et si un nombre considérable de jeunes et de parents bénéficie déjà du soutien d'un OCLD, il nous paraît indéniable qu'en misant davantage sur ceux-ci, de nombreux autres jeunes pourraient augmenter significativement leurs chances de réussite.

3.3 Une réponse adaptée au décrochage des plus marginalisés

Les causes du décrochage scolaire sont nombreuses et complexes. Si l'on veut vraiment rendre accessibles à tous les bénéfices d'une scolarité réussie, il faut d'abord **soutenir** et **outiller** ceux qui en ont le plus besoin. On doit créer des liens privilégiés, qui se poursuivent sur **plusieurs mois**, voire même **quelques années**, avec les **jeunes à risque ou en difficulté** ainsi qu'avec **leurs parents**.

Or, le **milieu communautaire se démarque clairement par sa capacité à créer des liens profonds et à long terme avec les populations les plus marginalisées**³. Les activités proposées par les OCLD rejoignent principalement les élèves dont le potentiel n'arrive pas à s'actualiser dans le cadre offert par l'école. Tout comme les parents dont les relations avec l'école sont les plus difficiles.

Nombre de ceux qui persévèrent malgré d'importantes difficultés ou qui rattrouent au bout d'un certain temps obtiennent déjà le soutien d'un OCLD. Selon nous, de nombreux autres jeunes pourraient, grâce à cet appui, accroître significativement leurs chances de réussite.

Pour des élèves à haut risque de décrochage, les bénéfices observés suite à la participation à des programmes développés par des OCLD sont nombreux. En voici quelques-uns :

- amélioration de l'intégration scolaire des participants;
- amélioration de leur motivation, de leur rendement et de leur comportement en classe;
- amélioration des relations avec leurs enseignants;
- amélioration de la capacité des parents à encadrer la période d'études à la maison.

3.4 Les OCLD spécialisés en rattrouage auprès des jeunes âgés de 16 à 24 ans et les formations professionnelles et techniques :

Les OCLD qui oeuvrent spécifiquement en rattrouage scolaire et social rejoignent les jeunes les plus éloignés du système scolaire, les plus marginalisés et les plus vulnérables, ceux qui représentent un défi majeur en regard d'un retour en formation et de l'obtention d'un premier diplôme qualifiant. Ils sont,

³ CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, (2012). Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2010-2012 : Pour une formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans, lever les obstacles à la formation professionnelle au secondaire, Québec.

pour la plupart aux prises avec d'importantes difficultés : retard scolaire majeur, situation de décrochage scolaire et parfois social, toxicomanie, problèmes de santé mentale, problèmes familiaux, etc.

Toutefois, l'atteinte de l'objectif d'un retour en formation, de la persévérance et de l'obtention d'une première formation qualifiante des jeunes en difficultés ou en situation de décrochage n'est pas réaliste sans le soutien des organismes communautaires, et principalement de celui des OCLD qui possèdent une vaste expertise auprès de ces jeunes spécifiquement en regard au raccrochage scolaire. Pour assurer l'atteinte de l'objectif d'un retour en formation ou sur le marché de l'emploi ces jeunes nécessitent un **accompagnement de groupe et individuel quotidien** durant plusieurs mois.



« Emploi-Québec réfère les jeunes qui ont du potentiel, mais qui sont trop éloignés, trop marginaux, pour même entrevoir de les inscrire dans une Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR). Ces jeunes présentent des difficultés majeures ».

- Direction de l'OCLD Motivation Jeunesse 16-24

En plus d'un accompagnement adapté à leurs besoins, ces OCLD spécialisés en raccrochage offrent aux jeunes des activités très diversifiées : activités de remise en projet, formation à distance assistée, plateaux de travail, journées d'exploration en formation professionnelle, soutien individuel pour la préparation au test de développement général (TDG), programme de développement des habiletés sociales, stage en emploi, ateliers sur les saines habitudes de vie, ateliers sur la sexualité, activités physiques et de plein air, etc.. De plus, l'expertise reconnue de ces organismes d'action communautaire autonome par le ministère de l'Éducation ainsi que par les milieux scolaires locaux se traduit entre autres par une accréditation des cours et de certains acquis de la formation suivie par ces jeunes à l'OCLD.



Ainsi, nous nous adressons à une clientèle encore plus éloignée du marché du travail et nous faisons en sorte que les jeunes du programme intensif s'engagent dans un processus scolarisant qui les mènera à l'obtention d'une certification et que ceux du programme exploratoire envisagent sérieusement leur retour sur les bancs d'école chez nous ou dans un autre établissement scolaire. Sans notre ressource, ces jeunes qui ont souvent échoué dans l'ensemble de leur parcours scolaire pourraient peu ou pas espérer rehausser leur niveau de compétences. Nous sommes donc en mesure de répondre de façon efficace et efficiente aux besoins de formation et d'orientation de nos élèves et de soutenir leur persévérance scolaire jusqu'à la réussite de leur projet de formation.

- Direction de l'OCLD Entreprise de formation Dimensions

L'expertise de ces OCLD et leur haut taux de réussite en matière de raccrochage des jeunes se traduisent aussi par la reconnaissance et les partenariats développés avec les écoles secondaires et les centres d'éducation aux adultes. Ces partenariats ont un impact positif majeur sur la qualité des services et de l'accompagnement que les OCLD peuvent offrir aux jeunes (que ce soit par le prêt de personnel enseignant, de locaux, etc.), sur la qualité de l'accessibilité du jeune à la formation lors de son retour en milieu scolaire ainsi que sur l'accompagnement concerté milieu scolaire-OCLD durant la période de post raccrochage. En effet, la démarche et l'intégration des jeunes lors du retour en formation en milieu scolaire, est un moment charnière qui nécessite un accompagnement particulier afin de s'assurer que le

jeune soit suffisamment outillé et épauler pour éviter qu'ils revivent, à nouveau, des situations qui l'ont amené à décrocher.

Bon nombre des jeunes accompagnés par ces OCLD se tournent vers une formation professionnelle ou technique lorsqu'ils font un retour en formation.

3/5 des jeunes les plus en difficultés fréquentant un OCLD spécialisé en raccrochage, retournent aux études ou intègrent le marché du travail.

Au cours des deux dernières années, les OCLD spécialisés en raccrochage des jeunes les plus éloignés ont été gravement affectés par une amputation drastique de leur financement. En 2014, le gouvernement fédéral a modifié certains critères et objectifs du programme **Connexion compétences** réduisant de manière importante l'accessibilité au soutien financier des organismes communautaires qui interviennent auprès des jeunes 16-24 en raccrochage et plusieurs autres groupes partenaires. Plusieurs programmes d'activités des OCLD et de leurs partenaires ne sont plus offerts faute de moyens. La survie de certains OCLD ainsi que d'autres organismes communautaires a été gravement menacée, et ce, dans des régions où ce type de ressources pour les 16-24 ans est quasi inexistant.

De par notre expérience auprès des jeunes auxquels il faut porter une attention toute particulière, il importe de rappeler que, malgré les priorités affirmées des gouvernements fédéral et provincial vers des objectifs d'intégration à un emploi à court terme ou d'un retour en formation des jeunes en situation de décrochage, l'atteinte de ces objectifs est impossible sans l'investissement dans un accompagnement et un soutien adaptés aux réalités et aux cumuls de défis que vivent ces jeunes. À cet effet, le soutien nécessaire pour ces jeunes ne peut être efficace sans un accompagnement soutenu et ancré dans une approche globale, et ce, durant une période suffisante pour éviter que ces jeunes décrochent à nouveau. Chaque fois qu'un jeune décroche, il lui devient plus difficile de raccrocher, de se remettre en projet, d'effectuer un retour aux études.

Selon l'évaluation réalisée par les gestionnaires du programme Connexion compétences, parmi l'ensemble des organismes financés au Canada,

Les OCLD ont obtenu de très forts résultats d'atteinte des objectifs du programme : 90% de remise en action et majoritairement en raccrochage scolaire des jeunes rejoints.

Des impacts largement négatifs ont été observés sur le terrain au cours des de la dernière année, en regard de l'accessibilité des jeunes à des services qui favorisent le plein développement de leur potentiel et de leur pleine contribution à la société québécoise, de manière durable. Les modifications apportées au programme Connexion compétences en sont un exemple tout comme **la priorisation systématique de la référence des jeunes vers les services d'orientation et d'insertion en emploi** et ce, au détriment des services offerts en regard d'un retour en formation. Si les jeunes accèdent rapidement à des emplois précaires, la non- référence vers les OCLD **entravent largement la possibilité de qualifier des jeunes qui émettaient le souhait de retourner en formation.**

Le ROCLD recommande de :

- **Miser davantage sur les organismes communautaires de lutte au décrochage pour favoriser le retour en formation des 15-19 ans;**
- **Favoriser le développement des OCLD afin d'offrir aux jeunes plus éloignés de l'école et du marché du travail, des lieux et des méthodes d'apprentissage;**
- **Offrir une plus grande accessibilité aux jeunes en situation de décrochage lors du retour en formation en milieu scolaire, notamment par l'assouplissement des programmes de formation au secondaire, par l'ajustement du programme de la formation générale des adultes et par la reconnaissance de certains acquis obtenus dans les milieux tels que les OCLD lors de l'inscription en formation professionnelle;**
- **Reconnaître et financer des programmes de scolarisation et de formation dispensés par les OCLD qui rejoignent des jeunes en rupture avec le milieu scolaire.**

4 Comment optimiser la contribution des OCLD en regard de la persévérance, du raccrochage et de la réussite scolaires

Les conditions optimales qui permettraient aux OCLD de remplir pleinement leur mission sont encore loin d'être réunies. De nombreux obstacles limitent la réalisation de leur plein potentiel et, par conséquent, les bénéfices que l'ensemble de la société québécoise pourrait retirer de leur contribution particulière.

Dans le contexte actuel, nous en avons identifié quatre principaux. Ces obstacles concernent

- 1) le plan d'action du MEESR;
- 2) les relations entre les OCLD et le milieu scolaire;
- 3) l'accroissement rapide des concertations en persévérance et réussite scolaires;
- 4) les ressources financières limitées des OCLD.

Dans chaque cas, nous tenterons de dégager les principaux enjeux, tout en proposant diverses pistes de solution.

4.1 Une stratégie d'action qui prend réellement en compte l'apport des OCLD

Le dévoilement de la stratégie d'action *L'école, j'y tiens!* (2009) a été une source de grande déception pour le ROCLD. En effet, aucune des voies de réussite qui y sont élaborées ne témoigne d'une réelle volonté de mettre à profit le travail des OCLD. Sans doute, le plan d'action fait-il mention à quelques reprises d'une éventuelle collaboration du milieu communautaire. Mais c'est toujours de façon évasive et jamais en ciblant spécifiquement des OCLD, organismes dont la **mission et les activités sont précisément consacrées à la lutte au décrochage**. Comme **les OCLD font porter leurs efforts sur des déterminants de la réussite éducative sur lesquels l'école a peu d'emprise, sinon aucune**, nous avons bien du mal à nous expliquer que le ministère ne saisisse pas l'opportunité qu'ils représentent de créer un véritable pont entre l'école et la communauté.

Rappelons tout d'abord que *L'école, j'y tiens!*, dans sa volonté d'augmenter le taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans, s'appuie sur deux constats qui font consensus :

- l'école ne peut plus, à elle seule, assumer toute la responsabilité de hausser le niveau de persévérance et de réussite scolaires;
- il est également devenu nécessaire de valoriser davantage l'éducation.

Trois recommandations faisant également l'unanimité dans le milieu de la recherche ont inspiré les actions du gouvernement du Québec en ce sens :

- la reconnaissance de l'importance du rôle des parents et de la communauté dans la valorisation de l'éducation et l'accompagnement des jeunes;
- le dépistage précoce et tout au long du cheminement scolaire de l'élève ainsi qu'une intervention adaptée à chaque milieu et à chaque élève;

- l'action sur les apprentissages en lecture et en mathématiques, et sur ceux liés au comportement, aux relations interpersonnelles et aux habitudes de vie et, enfin, le niveau d'engagement scolaire et parascolaire de l'élève.

Les activités proposées par les OCLD font largement écho à ces constats et recommandations. Valorisant l'éducation auprès des populations que l'école a le plus de mal à rejoindre, ils accompagnent les jeunes et leurs parents en adaptant leurs interventions à chaque milieu et à chaque personne. Ils ciblent également des apprentissages liés au comportement, aux relations interpersonnelles et aux habitudes de vie.

Conçue dans un esprit de mobilisation concertée, la mise en œuvre de *L'école, j'y tiens!* est sans nul doute une occasion privilégiée pour resserrer les liens entre l'école et les OCLD. Afin de mieux circonscrire le cadre de cette collaboration, nous aborderons brièvement les principales voies de réussite où, selon nous, la contribution des OCLD gagnerait tout particulièrement à être davantage mise à profit. Vous constaterez que nous avons inclus des voies de réussite ciblant également les élèves du primaire. Bien que la présente consultation mette l'accent sur le soutien aux 15-19 ans, nous estimons important de considérer que les difficultés des éventuels décrocheurs se manifestent généralement assez tôt dans leur parcours scolaire, et que l'obtention d'une première formation qualifiante est aussi déterminée par un soutien adéquat dès leurs premières années en classe.

4.1.1 Voie 11 (mieux accompagner les élèves des 4e et 5e années du secondaire pour les mener à la diplomation) et voie 13 (raccrocher le maximum de décrocheuses et de décrocheurs)

La voie 11 cible un moment critique dans le cheminement de jeunes élèves qui sont tout près d'obtenir un premier diplôme. Elle s'appuie sur ce constat fort juste que « l'abandon des études de leur part est le plus souvent lié à un manque d'engagement et à l'absence d'un réel projet de formation ».

Nous avons été particulièrement étonnés d'y lire que, pour mieux accompagner les élèves des 4e et 5e années du secondaire, « les commissions scolaires devront développer des partenariats avec les carrefours jeunesse-emploi du Québec [...] pour mettre en œuvre la mesure d'accompagnement IDEO 16-17 », avec la collaboration, parmi d'autres, « du milieu communautaire », sans plus. Ce choix donne à penser que parmi l'ensemble des initiatives existantes, IDEO 16-17 serait celle qui – dans tous les cas et où que ce soit sur le territoire québécois – est la mieux capable de répondre aux objectifs de cette voie de réussite. En somme, cette mesure mise en place tout récemment, représenterait l'initiative la plus accomplie et la plus performante en ce domaine. Elle prévaudrait donc sur toute autre ressource offrant des activités poursuivant les mêmes objectifs, incluant les OCLD dont certains ont plus de 25 ans d'existence.

Nous estimons que ce choix beaucoup trop restrictif privera de nombreux jeunes à haut risque de décrochage de précieuses ressources, développées spécifiquement pour répondre à leurs besoins par des organismes communautaires solidement implantés dans leur milieu. On évoque certes la collaboration d'organismes locaux, mais cela ne nous semble pas suffisant pour garantir la pleine participation des OCLD. Il nous paraît essentiel que les commissions scolaires développent des partenariats avec les ressources les mieux aptes à assumer ce mandat, qu'il s'agisse de CJE ou d'organismes d'action communautaire autonome issus des différents milieux.

Ces observations concernant la voie 11 valent tout autant pour le raccrochage (voie 13). On peut y lire également que, pour raccrocher le maximum de décrocheuses et de décrocheurs, « les SARCA [...] proposeront des mesures aux jeunes décrocheurs pour leur permettre d'envisager un retour aux études et d'établir un projet de formation ». On mentionne « l'aide d'organismes du milieu », mais sans plus de précision, de même que, nommément cette fois, « les carrefours jeunesse-emploi, notamment dans le cadre de IDEO 16-17 ». Ici encore, nous sommes étonnés que le ministère mise principalement sur des services d'orientation et d'accompagnement dont **de nombreux décrocheurs ne pourront véritablement profiter qu'à la condition d'avoir préalablement fait un certain cheminement**. Cheminement qui leur est proposé à travers une multitude d'activités offertes également par des OCLD dans les différentes régions du Québec.

En particulier lorsqu'il s'agit des jeunes les plus marginalisés, le retour aux études nécessite un accompagnement qui déborde bien évidemment des seules dimensions scolaires. Les pratiques des OCLD sont d'ailleurs en forte concordance avec le cadre andragogique, développé par le MEESR, pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans⁴. Soulignons notamment ce passage concernant la mise en place de services destinés à « proposer autre chose que la seule voie de formation qui mène au diplôme » :

Enfin, ces services gagneraient à être définis en collaboration avec les organismes du milieu qui travaillent sur ces problématiques et ont acquis au cours des années des savoir-faire précieux et établi un contact plus soutenu avec ces jeunes éloignés des établissements scolaires. (p.15)

Et celui-ci sur les stratégies d'enseignement :

Il importe donc d'ajuster les stratégies d'enseignement qu'on offre aux jeunes décrocheurs pour les placer dans un contexte favorable qui ne reproduit pas les expériences scolaires passées et favorise leur prise de conscience progressive et leur ouverture à de nouvelles stratégies d'apprentissage. (p.19)

C'est notamment ce que propose la formation académique, hors du cadre scolaire régulier, offerte par certains OCLD.



À mon arrivée à Vallée Jeunesse je ne pensais que négativement : « je ne passerais pas mon année », « c'est plate ici » jusqu'à ce que l'équipe m'aide à me remettre sur pieds et à progresser autant au niveau comportementale que scolaire. Bon je ne suis certainement pas devenu un ange, mais Vallée Jeunesse a fait de moi une personne plus positive et déterminée à réussir dans la vie. Bref, Merci!

- Jacob, jeune à l'OCLD Vallée-jeunesse Outaouais

⁴ BOURDON, S., et S. ROY, (2004). Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Cadre andragogique pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. <http://www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/16-24/pdf/cadreandragogique.pdf>

Signalons enfin cet extrait qui va précisément dans le sens de la collaboration que nous préconisons :

Par ailleurs, des études sur des programmes pour décrocheurs ont mis en évidence la superficialité de la collaboration entre l'école et les organismes communautaires qui n'entretiennent pas toujours une vision commune de leur travail. Les chercheurs proposent plutôt d'accentuer ces liens et de s'orienter vers des interventions auprès des jeunes qui soient plus globales et plus intégrées (Janosz et Deniger 2001). (p.35)

Le ROCLD recommande de :

- **Favoriser le développement de la formation académique, hors du cadre scolaire offert par plusieurs OCLD;**
- **Diversifier les lieux et les programmes de formation, notamment en consolidant et en développant ceux déjà existants dans les OCLD.**

Au fond ce que le ROCLD propose, c'est de travailler davantage ensemble, dans le cadre de la stratégie d'action *L'école, j'y tiens!*, afin de resserrer les liens entre l'école et les OCLD. Il s'agit simplement de mieux coordonner nos efforts puisqu'en fin de compte, nos objectifs se rencontrent : offrir à chaque jeune les meilleures chances de réaliser son plein potentiel.

4.2 Des liens plus étroits avec l'école

Les OCLD travaillent en **étroite collaboration** avec plus de **250 écoles et centres de formation**, le milieu de la **santé et des services sociaux** ainsi que de **nombreux organismes communautaires** de leur milieu. Le fort réseau de liens de collaboration tissé depuis de nombreuses années représente un atout majeur pour soutenir les jeunes et leurs familles sur diverses problématiques, et ce, dans une **continuité de liens et de services**.

L'éducation doit transcender les frontières des murs de l'école. Même si la famille est engagée dans la persévérance et la réussite scolaire de leur enfant, les élèves rencontrés par les OCLD font face à des difficultés où l'intervention de type égalitaire pourvue par les intervenants des OCLD est bénéfique pour l'élève et sa famille. Les OCLD représentent un levier considérable dans les rapports entre l'école et les familles, et ce, particulièrement dans les milieux défavorisés où l'on observe un important fossé entre la culture de l'école et celles des familles, ou encore, dans les milieux pluriethniques où un cumul de défis nécessite une approche globale qui prend en compte les réalités des élèves et des familles issus de l'immigration.

Le rôle complémentaire des OCLD à celles de l'équipe-école implique une reconnaissance et une bonne compréhension des rôles de chacun. Malheureusement, souvent il s'agit là d'un défi qui va mener la direction d'école à faire le choix de ne pas travailler en collaboration avec les organismes communautaires par crainte d'alourdir la tâche des enseignants ou la gestion des partenariats. Or, il est

démontré par plusieurs recherches effectuées sur le terrain des OCLD⁵ et par nos expériences probantes de collaboration, que celle-ci a des retombées positives significatives sur l'élève et sa famille et, indirectement, sur la tâche de l'enseignant.

Le développement des relations entre l'école, puis plus largement le milieu scolaire, et les OCLD est essentiel. Comme nous l'avons indiqué, les OCLD agissent en complément de l'école. Ils offrent également la possibilité d'une **scolarisation hors de l'école** régulière pour certains jeunes vivant des difficultés particulières. Sans une étroite collaboration, fondée sur la connaissance mutuelle des spécificités des rôles et des interventions de chacun ainsi que de la reconnaissance mutuelle de leurs expertises respectives, le travail accompli dans les OCLD n'apporte pas aux jeunes tous les bénéfices qu'il le pourrait. Puisque, **ultimement, c'est le retour en formation en milieu scolaire qui est souhaité**, on doit notamment **éviter qu'un jeune, une fois de retour, se heurte aux mêmes murs qui l'ont amené à l'OCLD**. Le suivi auprès de la direction d'école, de l'enseignant ou de professionnels en milieu scolaire ou de formation est donc un élément important.

On observe également que la nature, la qualité et la durée des collaborations des OCLD avec les écoles dépendent généralement des liens développés avec les professionnels de ces écoles ou avec les directions. Les partenariats sont ainsi tributaires des individus. Ceci est d'autant plus problématique qu'il y a un grand roulement aussi bien dans le personnel scolaire que communautaire et que ces partenariats ne sont que rarement officialisés. Dans le meilleur des cas, des points de résistance persistent souvent qui entravent des actions conjointes qui allieraient véritablement les forces des deux milieux.

En ce qui a trait à la précarité des ententes et afin d'assurer la pérennité des collaborations, il serait souhaitable que les **partenariats avec les écoles soient officialisés**. Des protocoles d'entente avec les commissions scolaires auraient davantage de poids à cet égard. Cela nécessite cependant un travail de sensibilisation à tous les niveaux afin d'éviter qu'elles ne soient perçues par les directions ou le personnel scolaire comme une obligation de partenariat « parachutée » par la commission scolaire. On gagnerait à promouvoir systématiquement au sein même de l'école les collaborations avec des OCLD en diffusant des exemples de partenariats fructueux. Diverses activités telles que des formations communes ou des journées d'immersion, par exemple, pourraient compléter ce travail de sensibilisation.

Un premier écueil apparaît évidemment à cette évocation : la faible disponibilité du personnel scolaire, en particulier des enseignants. Cela implique forcément que du temps soit dégagé pour de telles activités. C'est pourquoi il nous apparaît essentiel que le MEESR en premier lieu, affirme une réelle volonté et favorise le développement et la consolidation de la collaboration entre le milieu scolaire et les OCLD.

⁵ Je Passe Partout, Direction de la santé publique de Montréal, ROCLD, CTREQ, À nos devoirs! (2012)
Marsolais, M. (2009) Le soutien scolaire aux élèves allophones et la collaboration écoles-organisme communautaire PROMIS. (mémoire)

4.3 Des concertations où les OCLD sont des partenaires à part entière

Les liens de collaboration dans les milieux de proximité ont aussi permis aux organismes de **développer des lieux de concertation et un savoir-faire spécifique à ce domaine**. Au-delà de la convergence des idées, ancrée dans la transformation sociale, la concertation des organismes communautaires dans les localités inscrit les intérêts de la collectivité comme premier principe. Dans le respect et la reconnaissance de chacun à contribuer au projet d'édification d'une société plus juste et égalitaire, la concertation locale se caractérise par la concertation des actions directes et des services offerts aux jeunes et aux familles afin de maximiser l'offre de services considérant les ressources disponibles sur le terrain. Il va sans dire que si chaque organisme a développé son champ d'expertise, **les OCLD sont reconnus** dans chacun de leur milieu, par les acteurs communautaires et parapublics ou institutionnels qui siègent aux instances de concertation, comme **détenteur d'une solide expertise pour soutenir les jeunes qui vivent des difficultés scolaires ainsi que leurs parents**.

S'il ne fait pas de doute que les actions concertées soient potentiellement porteuses d'un accroissement de l'efficacité des efforts de chacun, la **concertation ne doit pas pour autant devenir une fin en soi**. Non seulement la concertation et le travail en partenariat sont-ils un complément essentiel aux actions locales, mais ils doivent d'abord et avant tout se construire autour et, surtout, à partir de ces mêmes actions. Puisque le phénomène du décrochage est complexe, que ses causes sont multiples et que les problématiques varient considérablement d'une région à une autre, d'une ville à une autre, d'un quartier à un autre, d'une école à une autre, nous estimons important de respecter ce précepte fondamental : les actions doivent s'élaborer en partant des besoins des jeunes.

Cela signifie, entre autres, qu'aussi bien lors de l'évaluation des besoins qu'au moment d'élaborer des activités, outils ou services, il est essentiel de s'appuyer aussi sur l'expérience et la perception des travailleurs locaux. La faible représentation des OCLD au sein des diverses IRC⁶, le fait qu'ils ne participent pas à l'identification des enjeux, des besoins, des priorités et des cibles, pas plus qu'à celle des moyens à privilégier pour atteindre ces cibles, a eu pour conséquence que **des besoins importants ont été négligés, que des réponses adaptées ont été ignorées**.

On doit reconnaître par ailleurs qu'il n'est pas facile pour de nombreux organismes d'action communautaire autonome de s'inscrire dans des activités de concertation, faute de ressources bien souvent, et aussi parce que les lieux de concertation sont nombreux : il faut du temps et de l'énergie pour y être présent et s'y faire entendre. On constate également que les organismes communautaires ont généralement du mal à se faire valoir au sein des concertations régionales.

Le ROCLD recommande de :

- **Promouvoir et soutenir la consolidation et le développement des collaborations entre les différents réseaux institutionnels et des organismes communautaires autonomes jeunesse, notamment les OCLD.**

⁶ Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative

4.4 Un financement adéquat : L'action communautaire autonome en éducation, un secteur largement sous-financé

La précarité financière du milieu communautaire en général et ses conséquences négatives sur le développement de son expertise et la pérennité de ses actions sont bien documentées⁷. La situation des OCLD n'est pas différente de celle de l'ensemble des organismes communautaires. Cette question est étroitement liée à la capacité des OCLD de jouer pleinement leur rôle et de contribuer à leur véritable mesure à la mobilisation en faveur de la persévérance et de la réussite scolaires qui connaît un essor remarquable au Québec depuis quelques années.

Ce qu'on observe principalement, c'est que cette prépondérance de la question de la réussite éducative, dans l'opinion publique et au sein du gouvernement, ne s'est pas véritablement traduite par un meilleur soutien à la mission des OCLD. Certes, beaucoup de projets en périphérie de l'école ont vu le jour. Souvent axés sur la motivation par le biais d'activités parascolaires, ces projets, sans en nier les mérites, ne répondent cependant pas aux mêmes besoins que les activités offertes par les OCLD. Dans le cadre d'une stratégie nationale, où l'on met de l'avant la mise à contribution de l'ensemble de la société, nous estimons qu'on ne peut raisonnablement faire l'économie d'un meilleur soutien financier à la mission des organismes communautaires autonomes en lutte au décrochage, issus des initiatives des communautés et qui oeuvrent spécifiquement à la réussite éducative des jeunes.

Nous l'avons mentionné plus haut, les organismes communautaires ont généralement du mal à se faire valoir au sein des concertations. Il en résulte que ce sont surtout les institutions, mieux représentées, qui bénéficient du financement alloué aux projets. De plus, ces concertations bénéficient d'un financement important, tandis que le financement de la mission des OCLD stagne. Cette situation pose également un problème aux OCLD qui arrivent tant bien que mal à obtenir du financement pour divers projets. La précarité qui en découle, de même que l'assujettissement à des orientations qu'ils partagent bien évidemment, mais qui ne sont pas nécessairement celles qu'ils priorisent en regard de leur mission, limite considérablement la portée de leurs actions et, donc, leur contribution à la réussite des jeunes.

⁷ En particulier : DUVAL, M., FONTAINE, A., FOURNIER, D., GARON, S. et J.-F. RENÉ (2004), Les organismes communautaires au Québec - pratiques et enjeux, Montréal, Gaëtan Morin, 176 p.

Pour ce qui est du financement à la mission, le MEESR reconnaît, à travers le Programme d'action communautaire autonome sur le terrain de l'éducation (PACTE) cent quatre-vingt-deux (183) groupes d'action communautaire autonome : 129 groupes d'alphabétisation, 31 OCLD, 16 groupes de formation continue et 7 écoles de la rue.

L'éducation des jeunes est une priorité et il importe de se donner les moyens.

En 2013-2014, le financement des organismes communautaires autonomes en éducation représentait 1,9% du financement total accordé par le gouvernement aux organismes communautaires autonomes du Québec.

Le soutien financier à la mission des OCLD s'élève à 2,4 millions.

Le ROCLD recommande de :

- **Assurer un financement à la mission adéquat qui permettra de consolider et de développer la pleine contribution des OCLD en soutien à l'objectif de persévérance et de réussite scolaire ainsi que du raccrochage scolaire des jeunes Québécoises et Québécois.**

5 Conclusion et Recommandations du ROCLD

Les organismes communautaires de lutte au décrochage représentent une ressource unique lorsqu'il s'agit de soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire de jeunes issus de divers milieux, notamment les plus défavorisés. Leur cadre particulier d'intervention et la force des liens qu'ils entretiennent avec les communautés en font des partenaires tout désignés pour resserrer les liens entre l'école et la communauté.

Afin d'intervenir en profondeur auprès des jeunes les plus vulnérables pour avoir un réel impact, il est nécessaire d'agir de manière préventive en persévérance scolaire, mais pour raccrocher les jeunes, les OCLD détiennent une expertise unique et originale qui allie approche globale individualisée, milieu de vie, réseau de partenaires locaux sur l'ensemble du Québec, capacité de mobilisation des forces vives de la communauté et la confiance des communautés desquelles ils sont issus pour soutenir le développement du plein potentiel et de la contribution de tous les jeunes.

Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, représentant officiel des OCLD reconnus par le gouvernement pour leur rôle complémentaire au milieu scolaire dans la lutte au décrochage, recommande pour le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse de : (par ordre d'apparition dans le texte)

1. Tenir compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans;
2. Valoriser l'éducation des jeunes comme premier vecteur du développement social, économique et culturel de la société québécoise;
3. Faire de l'éducation une priorité nationale en assurant l'accessibilité des services nécessaires à la persévérance, la réussite et le rattachement de TOUS les jeunes;
4. Consolider l'école publique québécoise par une offre de programmes et de services diversifiés, inclusifs et adaptés aux besoins de TOUS les jeunes;
5. Reconnaître pleinement le rôle des OCLD dans la persévérance, la réussite et le rattachement scolaires;
6. Inscrire nommément les OCLD comme partenaires de l'éducation des jeunes dans la Politique québécoise de la jeunesse et dans le plan d'action qui en découlera;
7. Favoriser la consolidation et le développement de l'offre d'un accompagnement soutenu ayant une approche globale et individualisée, tel qu'offert par les OCLD, par un financement à la mission adéquat;
8. Favoriser la pleine participation des jeunes, des parents et des citoyens à l'amélioration de l'école publique en tant que milieu de vie inclusif et enrichissant;
9. Promouvoir et favoriser la collaboration entre le milieu scolaire et les OCLD, considérant leur mission spécifique liée la réussite éducative des jeunes, à titre de partenaire;
10. Rendre accessibles des mesures et des ressources professionnelles en milieu scolaire pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires des élèves en difficulté ou des élèves vulnérables;
11. Promouvoir et soutenir l'école comme milieu exempt de toutes formes de discrimination et de violence;
12. Miser davantage sur les organismes communautaires de lutte au décrochage pour favoriser le retour en formation des 15-19 ans;
13. Favoriser le développement des OCLD afin d'offrir aux jeunes plus éloignés de l'école et du marché du travail, des lieux et des méthodes d'apprentissage;
14. Ajuster le programme de la formation générale des adultes pour qu'il réponde adéquatement aux réalités, aux défis et aux besoins des jeunes qui s'y inscrivent;

- 15. Reconnaître et financer des programmes de scolarisation et de formation dispensés par les OCLD qui rejoignent des jeunes en rupture avec le milieu scolaire;**
- 16. Offrir une plus grande accessibilité aux jeunes en situation de décrochage lors du retour en formation en milieu scolaire, notamment par l'assouplissement des programmes de formation au secondaire, par l'ajustement du programme de la formation générale des adultes et par la reconnaissance de certains acquis obtenus dans les milieux tels que les OCLD lors de l'inscription en formation professionnelle;**
- 17. Favoriser le développement de la formation académique, hors du cadre scolaire offert par plusieurs OCLD;**
- 18. Diversifier les lieux et les programmes de formation, notamment en consolidant et en développant ceux déjà existants dans les OCLD;**
- 19. Promouvoir et soutenir la consolidation et le développement des collaborations entre les différents réseaux institutionnels et des organismes communautaires autonomes jeunesse, notamment les OCLD;**
- 20. Assurer un financement à la mission adéquat qui permettra de consolider et de développer la pleine contribution des OCLD en soutien à l'objectif de persévérance et de réussite scolaire ainsi que du raccrochage scolaire des jeunes Québécoises et Québécois.**

Les 58 OCLD membres du ROCLD

* OCLD qui rejoignent spécifiquement les jeunes âgés de 12 à 29 ans

BAS-SAINT-LAURENT (3)

Je raccroche (Rimouski) *
Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette (Rimouski)
Maison de la famille du Grand-Portage (Rivière-du-Loup)

CAPITALE-NATIONALE (5)

Vallée Jeunesse Québec (Saint-Gabriel-de-Valcartier) *
Au trait d'union Québec (Québec) *
Entreprise de formation Dimensions (Québec)*
Carrefour des enfants de Saint-Malo (Basse-ville de Québec)
Centre solidarité jeunesse de Québec (Québec) *

CHAUDIÈRE-APPALACHES (3)

L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet (Saint-Pamphile)
Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord (GAMN) (Montmagny) *
Réseaux d'entraide des Appalaches (Thetford Mines) *

ESTRIE (3)

Maison Jeunes-Est (Sherbrooke) *
Maison des grands-parents de Sherbrooke (Sherbrooke)
Soutien aux personnes réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE) (Sherbrooke)

LAURENTIDES (1)

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga (Sainte-Thérèse)

LAVAL (1)

Diapason-Jeunesse (Laval) *

MAURICIE (1)

Autonomie Jeunesse inc. (Trois-Rivières) *

MONTÉRÉGIE (5)

Benado (Delson) *
La Maison de Jonathan (Longueuil) *
Maison de jeunes Kekpart (Longueuil) *
Mouvement de sensibilisation pour une enfance meilleure (SEM) (Saint-Jean-sur-Richelieu)*
Posa / Source des Monts (Chambly) *

MONTRÉAL (31)

Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ)
Association sportive et communautaire du Centre-Sud
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal

Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît
Centre communautaire Dawson
Carrefour communautaire de Rosemont L'Entre-Gens
Centre communautaire Jeunesse unie de Parc-Extension *
Centre communautaire Tyndale St-Georges
Centre d'aide à la réussite et au développement (CARD)
Chantier d'apprentissage optimal (CHAPOP)
Entraide bénévole Kouzin Kouzin'
Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal
J'apprends avec mon enfant
Je Passe Partout, services de soutien scolaire et d'intervention familiale
Je Réussis – Programme communautaire de soutien à l'élève et aux parents L'Ancre des jeunes *
L'Ancre des Jeunes
La Maison d'Aurore
La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
La Maison des familles de Mercier-Est *
Les Scientifines
Les YMCA du Québec *
Mener autrement
Milieu éducatif La Source
Motivation-Jeunesse16/18 inc.
Perspectives Jeunesse *
Ruelle de l'avenir
Promotion – Intégration – Société nouvelle (PROMIS)
REVDEC *
Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou) - Programme Entre la rue et l'école
Toujours ensemble

OUTAOUAIS (2)

Jardin éducatif du Pontiac (Campbell's Bay) *
Vallée Jeunesse Outaouais (Gatineau) *

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (3)

Carrefour communautaire Saint-Paul (Saguenay)
Centre des enfants (Chicoutimi)
Maison de l'espoir Saguenay-Lac-Saint-Jean